



Chailley, le 14 avril 2021

## CONVOCATION à la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux  
sont convoqués à la réunion du Conseil Municipal  
dans le respect des règles sanitaires suivantes :

- \* Port du masque individuel obligatoire
- \* Utilisation d'un stylo personnel pour la signature de la feuille d'émargement
- \* Utilisation de gel hydro-alcoolique (sur place)

Pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, le maire a décidé, compte tenu de la capacité de la salle du conseil, de fixer à 10 personnes, le nombre maximal des personnes autorisées à assister à la séance.

La séance se tiendra

**Mardi 20 Avril 2021 à 18 h 30**  
**à la Grande Salle des Fêtes – Rue des Eaux Bues**

### ORDRE DU JOUR

PRESENTATION DU PLU  
en présence du Bureau d'Etude représenté par Mr Castel

Décision portant sur l'acquisition de la Maison Versluys  
Décision concernant la vente du logement BOIN

Questions diverses  
Informations diverses

Le Maire,  
M. Philippe GUINET-BAUDIN